

L'économie collective

Autor(en): **Möri, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **52 (1960)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'économie collective¹

Par Jean Möri

Sous ce titre a paru aux Editions du Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective (CIRIEC), un second mélange d'économie politique et sociale offert à Edgard Milhaud, ancien professeur d'économie politique à l'Université de Genève.

Cet ouvrage constitue, avant tout, comme son titre l'indique, un témoignage de reconnaissance à l'alerte octogénaire qui lutte depuis plus d'un demi-siècle, avec une ardeur sans cesse renouvelée et une vigueur scientifique remarquable, en faveur de la coopération, du syndicalisme et du socialisme, les trois branches convergentes du mouvement ouvrier à la fin du siècle dernier.

Edgard Milhaud est un des champions de la Communauté d'action des salariés et des consommateurs avant la lettre, puisqu'il préconisa sans cesse la coopération sur tous les plans. Il est de la grande lignée de ses compatriotes, les Jaurès, les Jouhaux et les Gide, ainsi que les Charles Naine, Herman Greulich et Fritz Eymann de sa seconde patrie, la Suisse. Il a sans cesse compris les nécessités inéluctables de l'autonomie nécessaire aussi bien des coopératives que des syndicats ou du Parti socialiste, sans renier aucune de ses convictions personnelles. Il propagea, en effet, sans relâche les trois moyens d'action pour conduire à l'émancipation des travailleurs qu'il a toujours considéré comme la source vive de l'humanité. Agé de 87 ans, toujours en possession de ses moyens intellectuels, Edgard Milhaud pourrait se reposer sur d'innombrables lauriers accumulés au cours d'une longue et fructueuse carrière. Mais il est de ceux pour lesquels il ne saurait y avoir de repos tant que l'injustice règne parmi les hommes, que la confusion menace et que la guerre profile son spectre terrifiant à l'horizon.

La science est dès lors pour l'idéaliste un moyen efficace de conduire à l'amélioration de la condition humaine et de contribuer à la construction d'une paix juste et durable. Il est évident, dans ces conditions, que la chaire universitaire ne pouvait suffire à épuiser le zèle pédagogique du professeur Milhaud. Il descendit nécessairement dans l'arène sociale, non pour y distribuer des horions, mais pour faire prévaloir la raison.

Au début du siècle, l'entrepreneur pédagogue lança les *Annales de la régie directe*, devenues en 1925 les *Annales de l'économie collective* encore éditées actuellement en trois langues par le

¹ Seconds mélanges d'économie politique et sociale, offerts à Edgard Milhaud. Thème: L'économie collective. Editeur du CIRIEC, 45, quai de Rome, Liège.

CIRIEC. Dans le jeu de bascule qui fait monter le plateau de l'économie collective en période de dépression économique et celui de l'initiative privée dans la bonne conjoncture, il essaya de trouver un équilibre. Car il n'est pas vrai que ces formes de l'économie s'excluent mutuellement. Elles se complètent au contraire. Le tout est de trouver la juste mesure qui dépend bien sûr des situations et des circonstances.

Le fait qu'Albert Thomas, l'inoubliable et premier directeur du Bureau international du travail, fit appel au professeur Milhaud pour conduire l'enquête mondiale sur la production et la recherche des meilleurs moyens scientifiques de lutte contre le chômage qui sévissait de façon endémique au lendemain de la première guerre mondiale, constitue une référence de valeur exceptionnelle. La désignation d'Edgard Milhaud à la fonction de directeur du département des recherches du BIT, poste qu'il occupa de 1925 à 1933, confirme d'ailleurs ce certificat de capacité éloquent.

Parmi les innombrables initiatives du professeur Milhaud, signalons avec une particulière satisfaction la fondation du Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective en 1947, à laquelle nous avons eu l'honneur de participer au nom de l'Union syndicale suisse. Le centre a pour objet d'entreprendre et de promouvoir, par tous les moyens en son pouvoir, toutes recherches et distribution d'informations sur l'économie collective dans le monde, considérée dans ses différentes formes et dans leurs relations: régie publique, coopération, régie coopérative, autres formes d'entreprises d'intérêt général, l'économie organisée, système des plans, etc. Les *Annales de l'économie collective* servent d'organe du centre. Edgard Milhaud dirigea ces deux activités convergentes jusqu'à ces derniers temps où les zéloteurs belges de l'économie collective prirent la relève.

Quatre congrès du CIRIEC se sont déroulés jusqu'à maintenant: à Genève en 1953, à Liège en 1955, à Paris en 1957 et à Belgrade en 1959. L'association suisse du CIRIEC s'est fondée sous ses auspices le 21 octobre 1953.

Une autre initiative du professeur Milhaud, dont les effets bien-faisants continuent à se faire sentir, c'est la convocation d'une Assemblée constituante du Conseil européen des Municipalités, en 1951. Quelque 48 000 Municipalités se sont affiliées à la nouvelle institution au cours des cinq premières années de son existence. Encouragé par ces succès, l'infatigable constructeur jeta les bases d'une Communauté européenne pour le crédit municipal, en 1953.

Il convient d'accorder une attention toute particulière à l'action d'Edgard Milhaud en faveur de la paix dans le monde, basée sur la justice sociale. Cet objectif lui inspira d'excellents ouvrages encore pleins d'enseignements aujourd'hui: *Du Droit de la Force à la Force du Droit, La France avait raison, Sécurité collective,*

L'Alternative de Fer: Paix totale ou Guerre, Pour la Libération de la Crainte et enfin *Sur la Ligne de partage des Temps*. Ce combat désintéressé contre le pire fléau qui décime régulièrement l'humanité, lui valut à deux reprises d'être présenté en qualité de candidat au Prix Nobel de la paix. Non seulement l'Union syndicale suisse, mais aussi la Confédération internationale des syndicats libres soutinrent les efforts des innombrables amis et admirateurs d'Edgard Milhaud qui prétendaient couronner l'effort constant de l'apôtre de la paix. S'ils n'ont pas abouti dans leur tentative, cela n'enlève absolument rien aux éclatants mérites du professeur Milhaud.

La « compensation », aux formes multiples et diverses, a permis, au cours des dernières années, de trouver des solutions judicieuses aux problèmes les plus complexes posés par la politique sociale. Elle a fait merveille par exemple dans l'assurance vieillesse et survivants de notre pays. Oserait-on rappeler qu'en 1935 déjà, dans les *Annales de l'économie collective*, le grand citoyen du monde préconisait la compensation organisée pour résoudre le difficile problème du chômage de la jeunesse, traitait de la stabilisation des monnaies et la compensation internationale intégrale. En 1949, également, il envisageait la péréquation des loyers dans les *Annales*, c'est-à-dire encore un moyen de compenser dans une certaine mesure le dommage des jeunes ménages obligés de se loger dans des maisons modernes aux prix prohibitifs.

Si l'on voulait faire le compte des multiples contributions du professeur Milhaud à l'étude des problèmes coopératifs ou syndicaux, cela pourrait évidemment mener un peu loin. Nous nous bornerons à rappeler sa collaboration bénévole à la *Revue syndicale suisse*. Nos lecteurs se souviennent sans doute de ses études consciencieuses, marquées du sceau de la précision et de la clarté, dont voici quelques titres évocateurs: *La politique des hauts salaires*, en 1931; *Du prêt-bail à la politique des crédits de reconstruction et de développement économique* (1948); *Les dévaluations et le redressement économique* (1949) et *Le chèque-compensateur*.

A l'heure où l'on transforme l'Organisation de coopération économique européenne en Organisation de coopération économique et de développement, la lecture de l'article du professeur Milhaud, consacré au Plan Marshall et à l'OECE, en 1948, serait particulièrement instructive.

L'œuvre écrite, abondante et substantielle, du professeur genevois inspirera longtemps encore les auteurs sages qui ne craignent pas de s'inspirer des leçons du passé pour fixer leur action. Mais l'écrivain ne fera pas oublier l'orateur à ceux qui eurent le privilège d'entendre Edgard Milhaud. Ce fut le cas des élèves de l'École ouvrière à ses débuts, il y a une dizaine d'années, transportés par l'éloquence persuasive et précise du conférencier qui savait donner une âme aux problèmes économiques les plus abstraits.

C'est à cet homme exceptionnel et à son œuvre que les Seconds mélanges d'économie politique et sociale rendent hommage.

Nous regrettons vivement que le syndicalisme n'ait pas fait l'objet d'une étude spéciale dans cet ouvrage communautaire.

Ce qui ne nous empêche pas d'apprécier vivement les différentes contributions des amis d'Edgard Milhaud.

L'Esquisse d'un portrait et d'un hommage, de Charles-Henri Barbier, récompensera à lui seul le lecteur. L'auteur a su admirablement situer l'homme et le savant, modeste, pénétré de sa mission, dont le travail au service des humbles est la raison d'exister. En reprenant dans ses conclusions la formule de Rilke: « Un profil ébauché à peine », Barbier marque sans le vouloir son étroite parenté spirituelle avec Edgard Milhaud sur le plan de la modestie. Nous laisserons aux lecteurs des Seconds mélanges le plaisir de redécouvrir Edgard Milhaud dans son œuvre écrite à travers Barbier et citerons simplement les deux paragraphes suivants:

Œuvre écrite: et que dire de celle qui ne l'a pas été, qui peut-être ne le sera pas? Je songe à ce roman que j'aime, *L'Empire des Choses*, dont il m'a entretenu, dont souvent (car je le regretterai toujours) je l'entretiens. Un salon, ses meubles, sa solitude, son silence, une solitude et un silence qui soudain s'animent, car le salon se met à vivre, à se raconter, et les personnages du passé, visages, masques, dénouent et renouent les vieilles tragédies, connaissent à nouveau les mêmes obsessions, mais aussi le même courage, le même espoir inaliénable...

Quant à l'œuvre parlée d'Edgard Milhaud, nous la trouvons dans le monde entier: ce sont ses étudiants, et ceux aussi qui ont eu le privilège d'entendre ne serait-ce qu'une de ses extraordinaires conférences. Peu de professeurs, peu d'orateurs ont eu à ce point l'art de donner à autrui, de faire comprendre, d'inquiéter, d'animer, d'enthousiasmer. Le rythme de sa phrase, souvent lent, est celui-là même de la pensée qui se crée, cherche sa forme et, l'ayant trouvée, arrache à l'emporte-pièce dans la belle langue française les mots ou la formule qui ne s'oublieront pas. Sa dernière conférence à l'Université de Genève ne fut pas différente de ses chefs-d'œuvre habituels: solidement architecturée, serrée dans ses développements, animée, sur ses sommets, d'une éloquence prophétique, elle se termina dans un tonnerre d'applaudissements, où étudiants d'aujourd'hui et d'autrefois mêlaient leur émotion et leur reconnaissance.

André Baeyens présente les *Aspects de la vie et de l'œuvre* d'Edgard Milhaud, d'ailleurs complété par une bibliographie impressionnante de cinq pages en petit caractère.

Nous citerons encore *Politique économique des petites unités*, de Gerhard Weisser, qui intéressera particulièrement les Suisses; *Le mot et la doctrine dans le développement de la pensée économique*, de Jean Weiller; *Les postulats de la nouvelle économie du bien-être en relation avec la vente au coût marginal dans les entreprises d'utilité publique*, de Georges Stefani; *Structure et importance de l'économie collective en Suisse*, d'Albert Rieder;

Explications sur la doctrine coopérative, de Paul Lambert, ainsi que *Les nationalisations et l'Etat en France*, de Paul Ramadier, ancien président du Conseil des ministres, ami personnel d'Edgard Milhaud, de Jean Jaurès, de Léon Jouhaux, un esprit encyclopédique lui aussi qui sait distinguer entre l'essentiel et l'accessoire, dont les lecteurs ont apprécié la collaboration récente à notre revue sur le thème miroitant comme un mirage de la « liberté syndicale ».

Cet ouvrage a sa place dans tous les secrétariats syndicaux. On peut l'obtenir au secrétariat de l'Union syndicale suisse, Monbijoustrasse 61, à Berne, au prix de 22 francs.

En Suisse et dans le monde

Par Jean Möri

Conflit résorbé dans l'imprimerie suisse

Depuis 1922, jamais on ne vit situation aussi tendue entre les partenaires du plus ancien contrat collectif de travail national.

Malgré plusieurs sessions successives laborieuses des représentants des parties contractantes, il fut impossible d'aboutir à un accord sur les deux points essentiels du programme revendicatif présenté par la Fédération suisse des typographes (FST): *a*) augmentation générale des salaires de 15 fr. par semaine; *b*) réduction de deux heures par semaine de l'horaire des compositeurs à la machine.

La Société suisse des maîtres imprimeurs (SSMI) eut la fâcheuse idée de proposer une sorte de compensation pour la réduction de la durée du travail, qu'elle ne voulait pas accorder, sous forme d'une augmentation plus forte des salaires des compositeurs à la machine. Ce qui fut très mal accueilli par l'ensemble des travailleurs du livre. La SSMI eut de plus la maladresse d'assortir son ultime concession sur les salaires d'une série de conditions vouées d'avance à un échec certain. C'est ainsi qu'elle proposa, par exemple, de confier à des auxiliaires le soin de faire une série de nouveaux travaux considérés jusqu'ici comme l'apanage des ouvriers ayant passé avec succès l'examen de fin d'apprentissage.

Ces maladresses furent les gouttes d'eau qui firent déborder le vase du mécontentement général. D'autant plus que les pressions négatives des grandes associations patronales auprès de la SSMI finirent par devenir le secret de polichinelle. Comme quoi les excès de zèle ne paient plus.

La grosse majorité des membres et des sections de la FST répondit de façon claire et nette à deux questions précises posées par leur Comité central en votation générale. Ils refusèrent d'accepter